Eaux et déchets : des nouveaux contrats négociés au bénéfice du service à la population

Cap à suivre...
N° 14
MAGAZINE Octobre 2015
Magazine d'information de la Communauté d'Agglomération de la Presqu'île de Guérande - Atlantique

Edito

« Voilà près d'un an et demi, le nouveau conseil communautaire s'installait.

Mais à l'automne 2014, toutes les collectivités de France ont appris que de lourdes restrictions budgétaires allaient leur être imposées.

Pour Cap Atlantique, ce sont environ sept millions d'euros de 2015 à 2017, auxquels s'ajoutaient des participations de solidarités et de nouveaux transferts de services, sans compensation de l'Etat vers les collectivités, comme l'instruction des autorisations du droit des sols.

Cela oblige donc les élus à une vraie politique de prudence et à une recherche systématique d'économies et, si cela ne suffit pas, il faudra envisager des réductions d'investissement.

Heureusement, tous nos services publics (eau, assainissement, déchets, transports) ont été modernisés et fonctionnent dans des structures désormais bien adaptées et aux normes.

Le service déchets, presque entièrement financé par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et une redevance spéciale, s'est récemment doté d'une nouvelle station de transfert, équipement intermédiaire entre la collecte et le traitement, dans un espace moderne, verdoyant et très rationnel, tout en prenant en compte les attentes légitimes du voisinage quant aux nuisances.

Vous découvrirez dans le dossier spécial de ce numéro comment les marges de progrès obtenues, tant sur les plans techniques que financiers, après appels d'offres et négociations des contrats, démontrent comment il est encore possible de susciter sereinement la concurrence dans la transparence et au profit des usagers du Territoire.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro et une excellente rentrée à tous. »

Yves Métaireau,
Président de Cap Atlantique
Maire de La Baule-Escoublac

Dossier

Cap Atlantique est depuis 2003 l'autorité compétente en matière de collecte et traitement des déchets, d'eau potable, d'assainissement pour les communes. Les contrats arrivant à échéance fin 2015, les procédures de consultation auprès de prestataires de services ont abouti à des choix négociés au bénéfice de la population.

Collecte et traitement des déchets

➔ Collecte en porte à porte des déchets

Pour les communes de Batz-sur-Mer, Le Pouliguen, Le Croisic, Guérande, La Turballe, Piriac-sur-Mer, Mesquer et Saint-Molf, un marché public a été reconduit avec VEOLIA - SAS Grandjouan Saco pour :

- la collecte en porte-à-porte des déchets ménagers et assimilés non valorisables ;
- la collecte sélective en porte-à-porte des emballages légers et des papiers ;
- l'apport à la station de transfert de Guérande des déchets collectés ;
- la distribution et la maintenance des bacs roulants.

Repères

- **Durée : 61 mois à compter du 1er janvier 2016, renouvelable 2 fois un an**
- **Coût annuel : 1,7 M€ HT / sur 7 ans : 12,2 M€ HT**
- **Economie : 50 000 € HT par an** par rapport au précédent contrat conclu en 2008 (sur la base du tonnage 2014)

Le centre de traitement mécano-biologique de l'Ecopole de Gueltas (56).

➔ Traitement des ordures ménagères et assimilées non valorisables

Réparti initialement pour 40 % au centre de valorisation énergétique Arc en ciel à Couëron, 40 % à l'Eco centre d'Arthon en Retz et 20 % au centre d'enfouissement Séché à Changé (53), le traitement des ordures ménagères résiduelles collectées sur le territoire a été attribué à **SITA OUEST.** Le site de traitement proposé par ce nouveau prestataire est situé à Gueltas (56) et offre une solution **100 % Traitement Mécano Biologique**.

Le choix de ce procédé est **une alternative forte aux solutions de stockage et d'incinération.** Les déchets fermentescibles issus des ordures ménagères seront **valorisés en compost agricole** répondant aux exigences réglementaires. Les **métaux** ferreux et non ferreux, extraits lors du process, seront dans le même temps **recyclés**. Les refus de compostage seront quant à eux soit valorisés en combustibles solides de récupération dans des unités industrielles, soit enfouis sur une installation dédiée au stockage des déchets non dangereux équipée d'un système de cogénération permettant une **valorisation énergétique** de biogaz et d'électricité.

Un traitement innovant des déchets

En cas d'interruption de service et pour assurer les pointes estivales, **une solution de secours** est également prévue dans une Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux.

Repères
- Durée : 4 ans à compter du 1er janvier 2016, Reconductible 1 fois 2 ans.
- Coût annuel : **1,74 M€** HT / sur 6 ans : **10,53 M€** HT
- Economie : plus de **800 000 €** HT par an (sur la base de 27 000 tonnes/an)

➔ Exploitation de la station de transfert des déchets ménagers - Guérande

Cet équipement restructuré récemment (voir page 5) assure l'accueil et l'évacuation des déchets issus des collectes : ordures ménagères résiduelles, emballages légers, papiers, cartons bruns, déchets industriels banals. Exploitée jusqu'au 31 décembre 2015 par VEOLIA, la station de transfert sera désormais gérée par **SITA OUEST.** Son offre financière plus favorable et la prise en compte des critères qualitatifs ont fait la différence. Cela se traduit par des moyens humains et matériels adaptés, une réactivité, l'optimisation de la gestion des nuisances à l'égard des riverains, dans une démarche d'amélioration continue et de traçabilité.

Repères
- Durée : 4 ans à compter du 1er janvier 2016 Renouvelable 1 fois 2 ans
- Coût annuel : **290 530 €** HT / sur 6 ans : **1,7 M€** HT
- Economie : **85 000 €** HT par an (tonnage équivalent à 2014)

Production et distribution d'eau potable

SEPIG Atlantique, déjà délégataire du service public de production et de distribution d'eau potable pour les 15 communes membres de Cap Atlantique, a été reconduit dans ses missions face à ses concurrents pour, à prix équivalent, son approche technique **améliorant la détection des fuites d'eau.** Ces nouvelles détections de fuites seront rendues possibles par 20 mesures de débit fixe et 90 appareils mobiles complémentaires au dispositif actuellement existant sur le réseau. Cela permettra d'**éviter le captage de plus de 65 000 m³/an d'eau** et d'**économiser 40 000 € HT/an d'achat d'eau** pour l'essentiel à l'Institut d'Aménagement de la Vilaine.

Un réseau plus performant, car mieux surveillé

Le contrat est basé sur 2 phases liées à l'avant et l'après interconnexion en eau potable avec Nantes métropole. Il inclut principalement la surveillance, le fonctionnement et l'entretien des ouvrages de production et des canalisations d'eau potable propriété de Cap Atlantique, le renouvellement nécessaire de tous les équipements, le contrôle de la conformité des branchements au réseau public, la gestion des abonnements et des relations avec les abonnés, dont la facturation.

Appareil de mesure de débit fixe

Repères
- Durée : 8 ans à compter du 1er janvier 2016
- Baisse de près de 7 % par rapport à 2015 sur la part "consommation eau potable" rémunérant le délégataire. Voir tableau bleu ci-dessous

Assainissement

Le contrat de délégation de service public d'assainissement collectif pour les 15 communes membres de Cap Atlantique, antérieurement géré par SEPIG Atlantique, a été attribué à **VEOLIA Eau – Compagnie Générale des Eaux.** La proposition retenue affiche un **tarif nettement moins élevé** par rapport à la proposition concurrente, tout en prévoyant une **enveloppe obligatoire de travaux nettement plus importante**, visant au remplacement des équipements électromécaniques du réseau.

Nouveauté : le contrat prévoit également un volet **eaux pluviales,** compétence transférée des communes à Cap Atlantique en 2015. Le délégataire aura en charge le fonctionnement, la surveillance, l'entretien et la réparation des canalisations, des installations, des branchements au réseau public, le curage des réseaux, le renouvellement des équipements, ainsi que la gestion des relations avec les usagers. Concernant l'assainissement des eaux usées, le délégataire aura également en charge l'élimination des sous-produits de l'assainissement et des boues d'épuration. La **facturation de l'assainissement sera quant à elle assurée en concertation et par le délégataire de l'eau potable.**

La construction et la réhabilitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales (réseaux, bassins, postes de relèvement, stations d'épuration...) restent cependant à la charge de Cap Atlantique, propriétaire des installations.

Repères
- Durée : 8 ans à compter du 1er janvier 2016
- Baisse de près de 4,8 % par rapport à 2015 sur la part "consommation assainissement" rémunérant le délégataire.
- Coût de la gestion et de l'entretien des ouvrages pour les eaux pluviales : **500 000 €** HT/an, soit **4 M€** HT/8 ans

Impact sur la facture d'un usager

(compteur Ø<15mm)	Part délégataire		2015	2016
EAU POTABLE	Abonnement HT		34,51 €	
	Consommat° HT/m³		0,8011 €	0,7453 €*
ASSAINISSEMENT	Abonnement HT		22,20 €	
	Consommat° HT/m³	0-40 m³	0,784 €	0,746 €
		>40 m³	0,7841 €	0,873 €
+ parts Cap Atlantique + Redevances Agence de l'eau + TVA				
TOTAL TTC	120 m³/an		599,47 €	588,36 €
			Réduction potentielle	-11,11 € -1,85 %

*Tarif négocié jusqu'à l'interconnexion en eau potable avec Nantes métropole, prévue fin 2018.

Repères... à suivre...

L'essentiel des dossiers phares de Cap Atlantique.

Budget primitif 2015

Le contexte et les orientations définis par la loi de finances initiale pour 2015 :

- **Une baisse sans précédent des dotations de l'Etat :** -7 M€ de 2014 à 2017.
- **Une augmentation des prélèvements FPIC** (Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales) : montant triplé entre 2014 et 2017, passant de 407 112 € à 1 250 000 €. Le FPIC consiste à prélever une fraction des ressources fiscales du territoire pour la reverser à des collectivités réputées moins favorisées.
- **Une croissance économique toujours absente** ;
- **Des taux d'intérêt historiquement bas** incitant à recourir à l'emprunt, plus accessible.

L'effort de plus en plus important demandé aux collectivités territoriales se traduira inévitablement par des recherches d'économies et une temporisation des projets d'investissements, si l'on exclut d'augmenter la fiscalité.

La situation financière de Cap Atlantique - Exercice 2014

- Un fonds de roulement estimé au 31/12/2014 à **10,3 M€**, entre 45 et 50 jours.
- **Un endettement maîtrisé :** solvabilité globale de 4,9 années. 46,7 M€. Taux moyen : 2,80 %. Durée résiduelle moyenne : 13,57 ans.
- Un taux d'épargne brute supérieur à 20 %, permettant **un bon niveau d'autofinancement.**

Recettes et dépenses d'après le budget primitif 2015

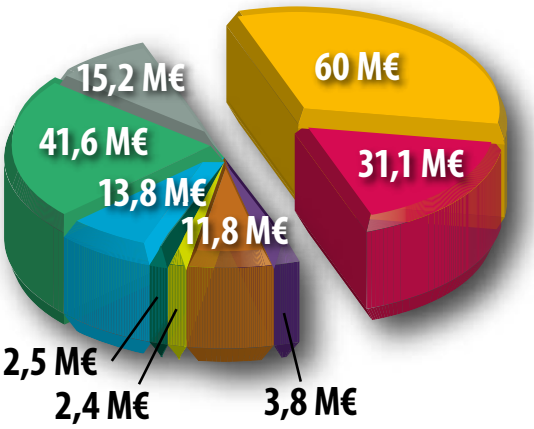

Recettes
91,1 M€

- Usagers
- Impôts et taxes
- Participations et subventions
- Autres
- Compensation TVA
- Emprunts
- Résultats N-1

Dépenses
91,1 M€

- Fonctionnement
- Investissements

Principaux investissements programmés en 2015

(par domaine d'actions stratégiques)

Equipements sportifs	1 M€
Développement des entreprises	1,34 M€
Solidarité territoriale	1,36 M€
Habitat et logement	1,49 M€
Eaux pluviales	1,81 M€
Déchets	2,18 M€
Eau potable	6,1 M€
Assainissement des eaux usées	8,5 M€

La Chambre Régionale des Comptes souligne la gestion saine de Cap Atlantique

La Chambre Régionale des Comptes (CRC) a remis en avril 2015 son rapport d'observations pour la période 2008 - 2013 concernant la gestion de Cap Atlantique. D'après elle, *« La situation financière de Cap Atlantique à fin 2013 est saine »*. Elle relève en particulier :

- une évolution favorable des recettes par rapport aux dépenses : 38 % contre 33 % ;
- un taux d'épargne brute en progression de 21,9 % à 24,6 % des recettes réelles de fonctionnement ;
- un endettement modéré avec des ratios satisfaisants ;
- une épargne nette du remboursement de la dette proche de 18 % contre 12,4 % en 2008.

Elle a souligné aussi quelques corrections formelles à apporter à la présentation des comptes, actuellement en cours.

Cap Atlantique lauréat de l'appel à projet "Territoire à Energie Positive Pour la Croissance Verte" (TEPCV)

Ségolène Royal et Jean-Claude Baudrais

Le 22 juillet dernier, au Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, Jean-Claude Baudrais, Vice-Président délégué à l'aménagement, à l'énergie et aux transports, a signé une convention de partenariat, au titre du TEPCV, en présence de Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. A la clé : une subvention de 500 000 € de l'État attribuée au territoire de Cap Atlantique pour des projets d'économie d'énergie, de mobilité durable et d'énergie renouvelable. Au global, c'est un programme potentiel de 2 000 000 € en faveur de l'énergie et du climat qui sera engagé sur notre territoire entre 2015 et 2017.

Un service d'instruction des Autorisations du Droit des Sols à Cap Atlantique

Pour toute autorisation d'urbanisme, un guichet unique : votre mairie.

Depuis le 1er juillet 2015, les services des Directions Départementales des Territoires et de la Mer (DDTM) de Loire-Atlantique et du Morbihan n'assurent plus (dans les communes des intercommunalités de plus de 10 000 habitants) leur mission d'**assistance pour l'étude technique des demandes de permis de construire, des déclarations préalables de travaux et autres autorisations d'urbanisme.** 11 communes du territoire de Cap Atlantique sont concernées par ce retrait : Assérac, Batz-sur-Mer, Camoël, Férel, Herbignac, La Turballe, Mesquer, Pénestin, Piriac-sur-Mer, St-Lyphard, St-Molf. Afin de prendre le relais des services des deux DDTM auprès de ces communes, un service mutualisé d'instruction des Autorisations du Droit des Sols a été créé au sein de Cap Atlantique.

Pour les habitants, rien ne change : **le guichet unique reste la mairie où les demandes doivent toujours être déposées.** Seul le suivi des dossiers est assuré par le service d'instruction des Autorisations du Droit des Sols. Des **permanences sur rendez-vous** sont proposées au sein des mairies concernées.

Plus d'infos auprès de votre mairie.
Formulaires sur www.service-public.fr

Un nouveau site Internet pour la Destination "Bretagne Plein Sud, La Baule-Presqu'île de Guérande"

Le nouveau site Internet **www.labaule-guerande.com** s'habille du nouvel univers graphique de la marque. Il complète l'information des sites des Offices de Tourisme locaux sous un axe plus généraliste et pratique en proposant des idées de vacances ou des expériences à vivre. **De nouvelles rubriques** ont été créées : « à la rencontre des gens d'ici », « Eco-friendly », « Carte interactive », « Partagez vos souvenirs », « Plages – qualité de l'eau » et « Pêche à pied ». Le site Internet est désormais a**ccessible depuis un smartphone ou une tablette**. Un nouveau site Internet dédié exclusivement aux professionnels du Territoire et à la Presse a également été mis en ligne : **www.pro.labaule-guerande.com**.

Le nouveau site permet aussi de réserver son hébergement.

Sécurisation de l'alimentation en eau potable du nord-ouest de la Loire-Atlantique : les travaux ont débuté

Après 4 ans d'études techniques, réglementaires et administratives, le programme (environ 61 M€) visant à **sécuriser et renforcer les transferts d'eau potable** entre les installations de Nantes Métropole, de la Carène et de Cap Atlantique entre dans sa phase de réalisation. Les travaux de pose des canalisations entre le réservoir de Campbon et La Baule se dérouleront en 3 tranches de 2015 à 2017. La première tranche de 19 km, conduite par la Carène, entre Campbon et Trignac, a débuté en février dernier et devrait se terminer en octobre prochain.

Aquabaule 2018 : le projet se dessine

Les conseillers communautaires de Cap Atlantique ont validé en mars dernier les grandes lignes du pré-programme du futur Centre Aquabaule :

- Répondre aux besoins diversifiés d'une population résidente à la fréquentation régulière et d'une population touristique à la fréquentation plus concentrée, quels que soient l'âge, le type de pratique individuelle ou collective.
- Développer une démarche environnementale : baisser significativement les consommations d'eau et d'électricité nécessaires au fonctionnement de l'équipement aquatique. Etudier les possibilités de pompe à chaleur d'eau de mer.
- Mettre en place des activités spécifiques en relation avec l'image « balnéaire », de « détente » et de « bien-être » de La Baule ;
- Offrir un confort et un véritable dépaysement à l'usager ;
- Minimiser les coûts d'entretien, de maintenance et de surveillance ;
- Insérer le projet aquatique en tenant compte du voisinage proche et du projet de résidence de tourisme sur le site des Roches Rouges ;

Aujourd'hui, il reste encore à décider du choix de l'architecte et des entreprises qui réaliseront le nouvel équipement dont l'ouverture est prévue fin 2018. **Rappelons que l'équipement actuel fermera en septembre 2016 pour être démoli.**

Pense-bête

Nouveaux : carte d'identité du territoire et "L'interco et vous"

Afin de mieux comprendre les enjeux de l'intercommunalité pour notre territoire, le dépliant **« Carte d'identité »** actualisée présente, de façon synthétique : l'intercommunalité en France, les idées et chiffres-clés du Territoire, les domaines de compétences, les élus communautaires, les commissions, le budget et les projets majeurs… Dans la nouvelle version de **« L'interco et vous - Mandat 2014-2020 »**, vous trouverez en plus et en détail : le fonctionnement communautaire, la définition des politiques publiques, les moyens pour les services à la population, l'organigramme des services, les équipements et les activités de loisirs de Cap Atlantique, les contacts utiles et les idées développement durable.

Disponibles en mairies, sur les sites de Cap Atlantique et téléchargeable sur www.cap-atlantique.fr

Lila Presqu'île : nouveau look, nouvelles lignes, nouveaux tarifs

Depuis le 1er septembre, le réseau géré par le Syndicat mixte des transports de la Presqu'île de Guérande devient **Lila Presqu'île.** Cap Atlantique est adhérent et participe à 42,20 % du financement,

Ce changement d'identité s'accompagne d'une campagne de communication visant à renforcer la lisibilité et l'attractivité du réseau. La **réorganisation complète du réseau** s'articule autour de lignes restructurées, de liaisons raccourcies, de nouvelles liaisons, de la desserte de nouveaux secteurs et d'un nouveau système de transport à la demande. À la clé : une révision du tarif du ticket à l'unité passant de 2,40 à 1,20 €.

Plus d'infos sur : www.cap-atlantique.fr

Permanences CAP' Info Habitat : le bon réflexe

Pour connaître les dates et horaires des permanences de Cap info habitat dans chacune des mairies du territoire, consultez ***www.cap-atlantique.fr/ logement. Plus d'infos : 02.51.75.77.95***

Isoler ses combles pour un euro, c'est possible !

Financé par les fournisseurs d'énergie dans le cadre des Certificats d'économies d'énergie (CEE) et relayé par Cap Atlantique, le **Pacte Énergie Solidarité** permet (sous certaines conditions de ressources) aux ménages les plus modestes (propriétaires occupants et locataires) d'**isoler jusqu'à 70 m² de combles perdus de leur maison pour 1€**. Au-delà de cette surface, les travaux nécessairement réalisés par une entreprise spécialisée seront facturés 10 € par mètre carré supplémentaire. Le procédé d'isolation, simple et rapide, permet de réaliser en moyenne un gain de performance énergétique de 25 à 30 % (source Ademe) et ainsi gagner jusqu'à 3 ou 4°C de confort dans votre logement hiver.
Plus d'infos : www.pacte-energie-solidarite.com et Cap info habitat

Défi Familles à énergie positive : inscrivez-vous !

Cap Atlantique s'engage dans le défi « Familles à Énergie Positive » pour la 1ere année. Il s'agit de pouvoir réaliser en équipes constituées de 5 à 15 familles le plus d'économies d'énergie possibles entre le 1er décembre 2015 et le 31 avril 2016. ***Plus d'infos : www.paysdelaloire.familles-a-energie-positive.fr***

Initiatives *à suivre...*

Une intégration architecturale et paysagère particulièrement soignée.

Modernisation de la station de transfert des déchets de Guérande

La nouvelle station de transfert des déchets de Cap Atlantique a été mise en service en décembre dernier. Ce projet a été mené afin **de réduire au mieux les différents impacts environnementaux** (sonores, olfactifs et paysagers) et de respecter les différentes exigences réglementaires. Le nouvel équipement, va permettre de faire transiter environ **33 000 tonnes de déchets par an**. Pour cela, 3 bâtiments ont été construits afin de rassembler les ordures ménagères, les emballages légers, les papiers ainsi que les cartons. L'équipement réalisé, évolutif et fonctionnel, vise non seulement à **optimiser les opérations de transit des déchets vers les différentes filières de traitement** mais aussi à améliorer les conditions de travail du personnel en particulier au regard de la sécurité. Cette réalisation, d'un montant de 2 790 400 € HT a fait l'objet de subventions dans le cadre des contrats de territoire signés avec le Conseil Départemental de Loire-Atlantique (400 000 €) et le Conseil Régional des Pays de la Loire (444 000 €).

La nouvelle station de transfert des déchets ménagers de Guérande a été inaugurée le 3 juin dernier, par Yves Métaireau, président de Cap Atlantique, Pascal Noël-Racine, Vice-président de Cap Atlantique délégué à la gestion des services urbains, Adeline L'Honen, Conseillère régionale des Pays de la Loire, et Lydia Meignen, Conseillère départementale de Loire-Atlantique.

Appel à projet privé de recyclerie sur le territoire de Cap Atlantique

Le contexte législatif et réglementaire aux niveaux européen, national et départemental et la professionnalisation des structures encouragent les institutions, telles que Cap Atlantique, à **favoriser et intégrer les filières de réemploi des déchets issus des « tout-venant »** dans leurs politiques publiques. La Communauté d'Agglomération Cap Atlantique a donc décidé de lancer un appel à projet de **recyclerie** pour son territoire. Le principe : vendre tout ce qui n'est plus utile à un prix très attractif : mobilier, décoration, livres, vaisselle, vêtements…

Le projet de recyclerie remplit plusieurs objectifs :

- intégrer en amont la **prévention de la production de déchets** en favorisant le réemploi des objets jusqu'alors déposés dans les tout-venants finissant en enfouissement ou triés dans les flux destinés au recyclage,
- soutenir les initiatives locales intégrant des aspects de **développement durable** : viabilité économique du projet, création et pérennisation d'emplois d'insertion, utilité environnementale,
- disposer d'un outil de développement ancré au sein du territoire,
- **faciliter l'accès aux biens de consommation courants** de la population la plus fragile.

Une recyclerie, une autre idée pour réutiliser les objets plutôt que les jeter.

A suivre sur www.cap-atlantique.fr

ZOOM

Un taux unique de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

La loi de simplification du 12 juillet 1999 engageant les intercommunalités à rationaliser les périmètres d'organisation du service public d'élimination des déchets a conduit les conseillers communautaires au vote de l'institution d'une **zone unique de perception** pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères – TEOM. **Le taux unique de TEOM** voté pour 2015 s'élève à **7,85 %** pour toutes les communes du Territoire. Il permet de **réduire progressivement les écarts d'imposition entre les contribuables.** Les recettes de la TEOM 2014 représentent plus de **12,8 M€** pour Cap Atlantique, couvrant le financement de la collecte, du transfert, du tri, du transport et du traitement des déchets.

➔ Mieux comprendre le tri et la collecte des déchets du territoire de Cap Atlantique

La mise à jour 2015 du guide : « Nos déchets – Mode d'emploi » détaille les consignes de tri élargies pour les papiers et des recommandations simples pour améliorer le tri. Les nouvelles filières de recyclage et de traitement des déchets sont aussi présentées.

Disponible en mairies, dans les offices de tourisme et téléchargeable sur www.cap-atlantique.fr

Evénement à suivre...

Exposition temporaire "René-Yves Creston, l'instant du geste" au Musée des Marais Salants

Collection Musée des marais salants - ADAGP Adagp © ADAGP, Paris, 2015.

Entre 1920 et 1930, l'artiste-ethnologue René-Yves Creston capte par des croquis sur le vif la gestuelle des travailleurs de la mer et de la terre du pays de Guérande. Il s'en inspire pour créer des œuvres qui feront date dans les Art Déco.

En 2015, Le mouvement du temps apaisé de son fils, Padraig Creston, revisite les terres du marais salant, la lumière des salines et les cristallisations dans des œuvres non figuratives. Deux artistes, deux regards sur le « mouvement » en art.

Expositions à découvrir du 21 juin 2015 au 3 janvier 2016, aux horaires habituels d'ouverture du musée. L'exposition « René-Yves Creston, l'instant du geste » est l'objet d'un catalogue co-édité par le Musée des marais salants et les éditions Locus Solus.

Plus d'infos sur www.museedesmaraissalants.fr

En bref...

Cap Atlantique partenaire de la 4e édition des Audacity Awards

Créés à l'initiative de la CARENE, les « Audacity Awards » ont pour objectif de **récompenser les acteurs économiques locaux** qui, par leur projet, ont fait preuve d'**innovation** et concourent au développement économique et au rayonnement du territoire.

Plusieurs entreprises du territoire de Cap Atlantique ont ainsi été lauréates dans diverses catégories, notamment lors de la 3e édition. Cap Atlantique est cette fois partenaire de la **4e édition**, lancée le 1er juin dernier. Rendez-vous pour la **remise des prix** aux 5 lauréats le **19 novembre 2015** au VIP à Saint-Nazaire.

En savoir plus : www.audacity-saint-nazaire.com

Agenda à suivre...

Festival "De la page à l'image", une 10e édition prometteuse !

Cinéma Le Hublot, au Croisic, du 9 au 18 octobre 2015.

Présidée par le réalisateur scénariste et metteur en scène Patrice Leconte, la 10e édition du festival présentera cette année 8 films en compétition et 3 hors compétition : *La dernière leçon* de Pascale Pouzadoux ; *Boomerang* de François Favrat ; *Un début prometteur* d'Emma Luchini ; *Madame Bovary* de Sophie Barthes ; *Une histoire de fou* de Robert Guédiguian ; *Arrêtez-moi là* de Gilles Bannier ; *Orage,* en sortie nationale, de Fabrice Camoin ; *La vie très privée de Monsieur Sim* de Michel Leclerc.

Films hors compétition : *Asphalte* de Samuel Benchetrit ; *Fatima* de Philippe Faucon ; *La cérémonie* de Claude Chabrol.

En savoir plus : www.delapagealimage.com

Octobre 2015

- **Tout au long du mois :** Territoire de Cap Atlantique –Saveurs d'octobre. Programme sur www.labaule-guerande.com
- **Du samedi 10 au 24 samedi octobre :** Guérande – 7e édition du Salon de l'automne
- **Dimanche 11 octobre :** Piriac-sur-Mer – Fête de l'Automne
- **Mardi 13 au jeudi 15 octobre :** Le Croisic – Marché du chocolat et des saveurs
- **Du vendredi 9 au dimanche 18 octobre :** Le Croisic – Festival du film : « De la page à l'image »
- **Dimanche 11 octobre :** Piriac-sur-Mer – Fête de l'automne et vide-greniers
- **Du samedi 24 au lundi 26 octobre :** La Baule-Escoublac – Les Mystères de La Baule
- **Du samedi 24 octobre au dimanche 1er novembre :** Saint-Lyphard – Exposition Artistique
- **Du vendredi 23 au dimanche 25 octobre :** La Baule-Escoublac – Fête du Chocolat
- **Vendredi 30 et samedi 31 octobre :** La Baule-Escoublac – Rendez-vous des écrivains
- **Du vendredi 30 octobre au dimanche 1er novembre :** Le Pouliguen – Salon de la Gastronomie

Novembre 2015

- **Samedi 7 novembre :** Herbignac – Fest Noz Associathon
- **Dimanche 15 novembre :** Assérac – Bourse aux jouets par Cap atlantique
- **Samedi 21 et dimanche 22 novembre :** Guérande – 12e Festival du Livre en Bretagne

Conseils communautaires

- **Jeudis 15 octobre, 12 novembre et 17 décembre 2015,** Mairie de La Baule - 18 h

Agenda communiqué sous réserve de modifications.

Restez connecté ! Retrouvez l'essentiel de Cap Atlantique sur la version mobile du site internet

Document conçu et édité par Cap Atlantique. Tirage : 63 000 exemplaires.
Directeur de la publication : Yves Métaireau
Photos : Cap Atlantique, Mairie La Baule, Jean-François Couty, Suez, Valéry Joncheray, iStock - Gina Sanders, Patrick, Tank4ikk, Pioneer111, Paulista, Pixelrobot, Dragon Images - Fotolia.com. Imprimé sur papier PEFC par lamouettecommunication.com La Baule - 02 40 60 20 10 IMPRIM'VERT PEFC 10-31-1698

L'énergie pour bâtir ensemble. Cap Atlantique Communauté d'agglomération

Communauté d'Agglomération de la Presqu'île de Guérande – Atlantique
3 avenue des Noëlles • BP 64 • 44503 LA BAULE CEDEX
Tél. 02 51 75 06 80 • accueil@cap-atlantique.fr

www.cap-atlantique.fr